

# LA FABRIQUE A DELICES

*Un univers de friandises acidulées, de guimauve à la fraise, de sucettes fluo, des bonhommes qui fondent dans la bouche ou qui piquent la langue, des demoiselles en sucre, des musiques qui pétillent... Bienvenue dans notre Fabrique à Délices, la nouvelle création de Remue Ménage.*



## LA FABRIQUE A DELICES

Char électrique avec remorque, sonorisé, canon à confettis, lumière noire

### LE CONFISEUR

Bonimenteur sonorisé - déformation de voix

### LES DEMOISELLES EN SUCRE

sur rollers

### LES MAGICIENS DES DELICES

Echassiers jongleurs

### L'IDIOT

Manipulateur de sons (sampler)



## 6 BONHOMMES SUCETTE

Fanfare – costumes gonflés



# LA FABRIQUE A DELICES

## Fiche technique

**Temps de prestation :** déambulation 1h30 max, possibilité 2 x 45 minutes (prévoir 45 minutes de pause entre les 2 passages)  
Montage 2 heures / Démontage 1 heure

**Nombre de personnes :** 12 artistes – 1 régisseur soit 13 personnes

**Véhicules :** deux camions 16 m<sup>2</sup> + une camionnette 9 places (imm 366 RCJ 75)

### Caractéristique de l'espace de montage et loges :

- A proximité du lieu de prestation
- Accessible aux véhicules (+ prévoir un parking)
- De plein pied (pas d'escaliers) et éclairé si le montage se fait de nuit
- environ 60 m<sup>2</sup> au sol
- sécurisé
- Loges : pour 13 personnes avec tables et chaises en quantité suffisante, miroirs, un portant, prise de courant. Prévoir eau, soda, café, catering léger (gateaux, fruits...) dans les loges.

### Caractéristique de l'espace de jeu :

- Circulation de la Fabrique 2 m de large / 4 m de hauteur
- Sol : ferme (pas de pelouse, pas de terre, pas de sable), pas d'escaliers

**Repas :** pour 13 personnes (dont 1 végétarien et 1 sans porc), matin, midi et soir pendant toute la durée du séjour de la troupe.

Repas complets, pas de sandwichs.

**Hébergement :** En hôtel 2 étoiles minimum, 6 chambres doubles, 2 singles, à proximité du lieu de la prestation

Dans le cas d'une déambulation, prévoir un moyen de ramener la troupe aux loges. Tout déplacement de la troupe sur place est pris en charge par l'organisateur.